

*Liberté, Égalité, République d'Haïti*

*Au Port-Au-Prince, le 7 Mars 1816, an 13<sup>e</sup> de l'indépendance.*

*Alexandre Pétion Président d'Haïti,*

*Au général Ignace Marion, commandant l'arrondissement des Cayes.*

*Si à l'arsenal des Cayes il n'existe point de cartouches faites, afin d'en délivrer au général Bolivar, conformément à ce que je vous ai écrit, je vous invite, général, à lui faire donner une quantité de dix milliers de poudres, mais, à prendre telle précaution que ce objet paraisse être destiné pour Jérémie. Vous lui ferez délivrez aussi quinze milliers de plomb.*

*Je vous invite aussi à arrêter et tenir à la disposition du gouvernement pour être livrés à la frégate et à la corvette de l'État qui se rendent aux Cayes expressément, une quantité de marins haïtiens, mais faites en sorte que cela ne dérange point l'expédition du général Bolivar.*

*Je vous salue d'amitié,*

*Signé : Alexandre Pétion*